

FRELON ASIATIQUE

Signaler et
supprimer
un nid



Ardèche

www.lefrelon.com

06 08 92 26 67



Drôme

www.frelonsasiatiques.fr

06 65 30 28 67

**ARCHE Agglo vous aide
financièrement
à la destruction des nids ***



+ d'infos 04 82 77 07 63

* détails des conditions
des aides financières sur
www.archegglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE





Ces dernières années, le frelon asiatique s'est installé sur notre territoire. Il est donc nécessaire de signaler et de supprimer rapidement les nids identifiés. ARCHE Agglo participe financièrement à la destruction des nids.

Signaler et détruire un nid de frelons asiatiques

Drôme - Partenariat avec le GDS26 (Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme - section apicole)

- 1- Déclarer le frelon ou le nid sur la plateforme : www.frelonsasiatiques.fr
- 2- En cas de difficultés à déclarer sur la plateforme, il est possible de contacter Mathilde Cotte au [06 65 30 28 67](tel:0665302867)
- 3- Suite à la destruction du nid, le particulier doit payer une partie de la facture (entre 75 et 95 € en moyenne), le reste est pris en charge par ARCHE Agglo et le Département de la Drôme

Ardèche - Partenariat avec le GDSA07 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Ardèche)

- 1- Déclarer le frelon ou le nid sur la plateforme : www.lefrelon.com
- 2- En cas de difficultés à déclarer sur la plateforme, il est possible de contacter Pascal Binon au [06 08 92 26 67](tel:0608922667)
- 3- Suite à la destruction du nid, le particulier doit régler la facture et ensuite envoyer une copie de la facture à ARCHE Agglo + un RIB à l'attention du service Environnement, pour que ARCHE Agglo puisse procéder au remboursement (remboursement par ARCHE Agglo pour prendre en charge 50 % du prix, avec un plafond à 75 €)